était proclamée et l'ancien gouvernement renversé, pour avoir, « par sa coupable indifférence, laissé le peuple Intelllligent dans l'affreuse perspective de ne plus dîner ». En conséquence, le citoyen Boitel était mis en accusation et la société convoquée, pour le juger, le 28 juillet 1848, à 5 heures du soir, au pavillon Nicolas. Enfin, le gouvernement provisoire décrétait :

« Vu la position fâcheuse du moment, vu la somptueuse prodigalité de l'ancien régime, les frais de chaque séance de la société régénérée ne devront pas dépasser trois francs ».

C'était la suppression des extras! Boitel fut absous par ses juges et conserva les fonctions de secrétaire. « Typographe » attitré de la compagnie, il imprimait alors, feuille par feuille, un second recueil de chansons qui devait, après sa mort, rester inachevé. Les feuilles qui furent distribuées aux sociétaires, tirées, à ce qu'il semble, à intervalles irréguliers, de 1845 à 1854, portent toutes une pagination spéciale. Le titre — non daté — du volume était le suivant :

La suite du Banquet / des Intelllligences. / Recueil de table / tant soit peu pentagruélique (sic) / à l'usage des trente convives du Pavillon Nicolas / (puis, en épigraphe à droite, Pendent opera interrupta). / Lyon. / Recueilli et imprimé / au hasard des Choses .

Une des chansons de ce recueil, dite au banquet du 27 janvier 1853, donne les noms des convives présents. Par suite des décès et des départs, la société s'est renouvelée et, sur 19 dîneurs, 11 sont de nouveaux membres — ou des invités.

Sont nommés : Jean-Balthazar Baron, membre actif, fabricant de soieries, juge au Tribunal de Commerce, dessinateur et aquafortiste à ses moments perdus; Delacroix, sans doute Napoléon Delacroix, dessinateur de fabrique et associé de la maison de soieries Godemard, Meynier et Delacroix, auteur, notamment, d'une chanson sur « l'Ordre moral au musée statuaire » et, sous le pseudonyme de « Claqueposse de la place Delacroix-Rousse », d'un compte rendu du salon lyonnais de 1860, rimé dans la langue de Guignol; Médéric Delestang, directeur ordinaire des théâtres de Lyon entre 1846 et 1866 ; le peintre-graveur et caricaturiste Louis Guy ; Jean-Baptiste Hugon, littérateur, aquafortiste, collectionneur et négociant, qui, empêché d'assister aux réunions, dut, peu après « rendre sa fourchette » ; Charles Michel, chimiste, puis poète et collectionneur, un des collaborateurs de la Revue du Lyonnais et des donateurs de notre musée de peinture ; (de) Pontbriand, chef de division à la Préfecture du Rhône ; Jean Reignier, ancien dessinateur, devenu peintre de fleurs, professeur à l'Ecole des Beaux-Arts, et secrétaire des Intelllligents; Rougier, vraisemblablement Marc-Antoine Rougier⁷, aussi dessinateur de fabrique et fabricant, connu comme collectionneur; puis Joséphin Soulary, alors employé de Préfecture, préparant une suite à son premier recueil de sonnets les Ephémères, et Jean Tisseur, ex-avoué à la cour, ex-rédacteur au défunt Censeur, que la Chambre de Commerce va prendre pour secrétaire.

Hippolyte Lefebvre, déjà nommé, fit aussi partie, comme membre actif, de la société des Intelllligences, ainsi que le peintre Achille Chaine, un futur professeur